



2018 est là, 2017 a vécu avec sa succession d'élections qui a donné lieu à un grand ménage politique, à l'élection du Président de la République, Emmanuel Macron et à la réélection de notre Député, Julien Aubert.

2017 a également connu des attentats meurtriers réalisés par des intégristes ignares et cruels qui voudraient déstabiliser notre pays, pays de Molière, pays des Lumières.

2017, c'est aussi la disparition de Simone VEIL, qui a fait adopter, non sans mal et sous les insultes, la loi dépénalisant le recours par une femme à l'interruption volontaire de grossesse, la disparition de notre érudit et élégant académicien Jean d'Ormesson et enfin du rockeur national Johnny Hallyday.

St Martin de la Brasque, a eu aussi son lot de départs, dont Maurice Ayme qui fut élu de 2008 à 2014, président du comité des fêtes, de l'association de boules et qui était encore président de la société de chasse.

Mais la vie continue, le temps passe et nous oblige à aller de l'avant, vers 2018 qui amorce peut-être la disparition programmée des communes rurales prises en étau entre les baisses des dotations, la suppression progressive de nos ressources, la montée en puissance de l'intercommunalité parfois mal maîtrisée et des métropoles qui vident les centres-bourgs de leurs habitants, de leurs commerces et dont la densification urbaine est source de pollutions.

Pourtant la commune, c'est le lieu où l'on vit, celui de la proximité.

Plus que jamais nos communes rurales et leurs élus sont les premiers soldats de la République et de plus en plus le seul lien à contact réellement humain.

Or, 40 % des maires ne se sont pas représentés en 2014.

Comment ne pas les comprendre : être maire c'est une fonction ingrate et exposée, qui demande abnégation, une disponibilité de chaque instant, qui

nécessite de se tenir informé de l'évolution des lois, décrets, arrêtés, tout en étant bien souvent confronté aux incivilités, à l'individualisme et parfois l'ignorance, tout cela sans pouvoir prétendre à un revenu suffisant pour subvenir aux besoins d'une famille, sauf en étant retraité c'est pourquoi vous voyez fort peu de maires jeunes dans les communes rurales.

C'est un sujet qui a été évoqué lors du dernier congrès des maires. 15 000 maires se sont mobilisés pour cette 100<sup>e</sup> édition à laquelle j'ai participé.

Le 1<sup>er</sup> congrès des Maires a été initié en 1907, par des maires en colère contre la suppression de l'octroi, contribution indirecte perçue autrefois par les municipalités à l'importation de marchandises sur leur territoire .

Or, en 2017, sans aucune concertation, une avalanche de projets encore flous et de décisions défavorables aux collectivités ont été prises par l'Etat, parmi lesquelles le rationnement de l'emprunt qui entraînerait une diminution des investissements des collectivités territoriales, contraire aux objectifs de croissance et d'emploi et surtout la suppression de la taxe d'habitation.

Si ces projets gouvernementaux sont conçus pour limiter les excès de certaines collectivités, dans notre commune, les impôts n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années. Nous avons préféré faire de gros efforts pour réduire les dépenses :

- Pas de personnel superflu
- Renégociation de nos assurances
- Chasse aux subventions d'investissement
- Négociation lors des marchés
- Traitement des pertitions thermiques des bâtiments
- Pose de leds et d'horloges astronomiques sur l'éclairage public
- Suppression des Temps d'Activités Périscolaires enfin autorisée

Mais, il ne nous sera pas possible d'en faire plus. Il nous faut donc envisager des dépenses qui, à terme, généreront des gains de productivité.

C'est ce que nous devons mettre en place dans notre communauté de communes pour pouvoir continuer à financer le social sans que le contribuable soit mis à contribution.

Cotelub, par le nombre de ses employés (50) et le budget dont elle dispose, est devenue en quelque sorte, une PME qui doit être dirigée en tant que telle.

Chaque action doit être analysée, pesée, modifiée, abandonnée si nécessaire. Sans cela, les impôts augmenteront inexorablement.

J'espère que la mise en place de la comptabilité analytique permettra de tirer des enseignements sur les diverses compétences et tirer des bilans

- pour la pépinière d'entreprises
- pour le coworking
- pour le secteur jeune, les crèches
- sur les frais de fonctionnement du transfo, du Pôle environnement, du siège de cotelub
- Envisager une Délégation de Service Public à un spécialiste des crèches, telle l'association « Les Petits Chaperons Rouges » certifiée Crèch'Expert Qualicert ?

Sans une connaissance approfondie des différentes compétences, il n'est pas possible de prendre des décisions saines.

Nous avons su le faire pour le « portage des repas » momentanément abandonné car très déficitaire. Chaque commune a pris le relais. A St Martin, c'est l'épicerie qui cuisine les repas, livrés tous les jours du lundi au samedi, par un bénévole.

Le pôle environnement est une réussite et a connu un vrai succès auprès des habitants. Nous en saurons plus lors de l'édition du compte administratif mais il semblerait qu'il soit pratiquement en équilibre financier.

Nous comptons beaucoup sur la fibre optique, développée sur notre territoire avec l'aide financière du Département et de Vaucluse numérique, dont la mise en service est prévue fin d'année 2019, pour permettre à tous les villages de développer le travail à domicile ou de rendre notre territoire plus attractif pour les entreprises.

La compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sera génératrice d'un impôt supplémentaire déterminé en fonction des travaux à réaliser sur les cours d'eau. Je fais théoriquement partie de cette commission mais pour l'instant n'ayant été convoquée qu'une fois je ne peux pas vous en dire plus.

La compétence eau a été déléguée au Sivom.

Je remercie l'Office de Tourisme pour sa compétence et l'énergie déployée pour valoriser la destination Sud Luberon. Certains hébergeurs, profitent de son

travail mais ne jouent pas toujours le jeu lors des déclarations de la taxe de séjour.

En effet, un certain nombre d'hébergeurs, ne cotisent pas sur la totalité des nuitées. Pourtant ce sont les touristes qui paient cette taxe sans aucune connexion avec les impôts. L'hébergeur sert seulement de boîte aux lettres.

Le secteur jeune, sous l'impulsion de Bruno Labat, animateur territorial, a mis en place, avec l'aide des adolescents du Centre Social l'Aiguier, du collègue Albert Camus, et de quelques mairies, dont la nôtre, une action de solidarité pour les élèves de l'île St Martin détruite à 95 % par l'ouragan Irma. Il reste quelques jours avant la clôture de cette collecte, déductible des impôts et qui servira à acheter des fournitures scolaires ou liées à l'enseignement. N'hésitez pas à participer sur le site <https://www.leetchi.com/c/solidarité-saint-martin-antilles>.

Mais revenons à notre commune. Nous espérons que le tiers de la taxe d'habitation sera compensé, comme s'y est engagé le Président Macron. Mais que se passera-t-il si l'Etat ne peut plus payer ? C'est une ressource propre que les communes maîtrisaient sans en abuser. Quel intérêt auront-elles à ouvrir des terrains à la construction ? Comment feront-elle face aux dépenses générées car qui dit plus d'habitations dit plus d'habitants, plus d'éclairage public, plus de surface à entretenir, plus de travail au secrétariat, peut-être une classe supplémentaire ?

Malgré tous ces tracas, la commune suit son bonhomme de chemin :

- Le PLU a été approuvé par le conseil municipal le 24 juillet 2017. L'enquête publique aurait pu être lancée en octobre mais il manquait la saisine au cas par cas pour l'assainissement qui, nous le pensions devait être réalisée par le SIVOM. Nous avons donc fait la demande nous-mêmes et avons reçu un feu vert jeudi 11/01. L'enquête publique va donc pouvoir être lancée. Un commissaire enquêteur sera nommé par le Tribunal administratif et sera à disposition de la population.
- La rue des Catafornes s'est refait une beauté après concertation avec les riverains. Une subvention du Département nous a été accordée pour son financement.
- Dans le cadre du Patrimoine en Vaucluse, la Commission Gagnère, émanation du Conseil départemental, a aidé la commune à travers une

subvention de 70 % à rénover le retable, l'autel et la peinture de l'église. La peinture des murs du chœur, appelé également « cul de four », a été réalisée grâce à l'association « Les Rénovateurs du Patrimoine » qui a entièrement financé cette dépense. L'électricité a été mise aux normes par l'entreprise gramboisienne d'électricité. La paroisse a pris en charge la restauration d'une statue de la Vierge. C'est ce que l'on appelle un travail d'équipe.

- Le Pont des Furets a été consolidé et les barrières de protection posées aux normes avec l'aide du FRAT 2016, subvention de la Région,
- Le chemin des Combes a été refait ainsi qu'une petite partie du chemin de Derrière le Devin, traitée de manière à canaliser les eaux de ruissellement qui le détériorait à chaque orage, avec l'aide financière du Fonds de Solidarité pour les Catastrophes naturelles suite aux orages d'août 2015
- Le cimetière a été mis aux normes personnes à mobilité réduite
- Un plan d'alignement a été entrepris. Le chemin de la Montagne a été le 1<sup>er</sup> traité.
- La rénovation thermique a été réalisée sur certains bâtiments communaux : isolation thermique du toit de la mairie, changement de 6 fenêtres pour ainsi dire encore d'époque, suppression du chauffage électrique dans la cantine remplacé par du chauffage au bois cumulé à une climatisation réversible qui prendra le relais lorsque la chaudière sera éteinte.
- Réfection de l'éclairage public sur les postes Langesse et le Village avec une subvention de l'Etat à hauteur de 35 %
- Le foyer communal a été rénové : peinture, éclairage à leds, changement des rideaux.
- La chaudière à bois, installée en 2004, a été rénovée avec mise en place d'un moteur plus puissant et le changement de la vis sans fin pour répondre aux nouvelles normes des plaquettes de bois,
- Une partie du matériel informatique du secrétariat a été remplacée,
- Le Logiciel TIPI, permettant le paiement de la cantine et de la garderie est en attente. Nous attendons le feu vert de la trésorerie pour le mettre en service. Il permettra aux parents de réserver et de payer par carte bancaire sur le site sans avoir à se déplacer au secrétariat.
- Nous avons passé le compromis de vente pour l'achat d'une parcelle de terre de 4500 m<sup>2</sup>

- Le débroussaillage, sur 10 m de part et d'autre, des chemins ouverts à la circulation a été réalisé avec l'aide du Syndicat Mixte de Valorisation forestière et une subvention de la Région. Mi-septembre, une visite de toutes les maisons en zone de feu a été effectuée. Chaque personne concernée a reçu ou recevra un état des lieux et les consignes à mettre en œuvre.

## Travaux 2018

- Les travaux du Mail commenceront le 26 février afin de profiter des vacances scolaires – 2 mois de travaux – c'est un report du budget 2017 – avec une subvention importante de la Région, une subvention sur les amendes de police, une subvention du Département et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux dans le cadre du contrat de ruralité.
- Le chemin de Ste Catherine sera le 2<sup>e</sup> chemin traité dans le cadre du plan d'alignement,
- Dernière tranche de la modification de l'éclairage public pour qu'il soit totalement équipé de leds. Cela nous permettra de réguler l'intensité lumineuse jusqu'à l'extinction totale entre 0 et 5h (une sensibilisation à ce sujet sera planifiée pour permettre aux habitants de se prononcer : en cas d'avis favorable, un essai préalable sera réalisé).
- L'opération façades est en place jusqu'à fin 2019. Des permanences seront mises en place pour aider les candidats à remplir leur dossier. 1<sup>ere</sup> permanence le 8 février.

Des projets seront débattus par le conseil municipal, tels que :

- L'installation de pompes à chaleur dans 2 classes et la garderie qui prendraient le relais en cas de dysfonctionnement de la chaudière à bois.
- L'achat d'un logiciel pour le suivi des concessions au cimetière communal
- Des projets voirie.....
- Peut-être un concours d'architecte pour la future salle polyvalente

D'autres projets sont à l'étude dans le but de donner plus d'autonomie financière à la commune. Mais en l'état actuel des choses, il ne m'est pas possible de rentrer dans le détail.

Enfin, un recensement sera réalisé entre le 18 janvier et le 16 février 2018. Les deux agents recenseurs, Annie Roiron et Chantal Volluet, évolueront chacune sur la moitié du territoire communal.

Pour réaliser tout cela, il faut l'implication des élus et du personnel communal.

- Au service technique, Philippe Faucheux a été muté, à sa demande, dans la commune où il réside. Il a été remplacé par Basile Royer. Alexandre Clauzel, embauché tout d'abord dans le cadre de « Allo Services » a signé depuis le 1<sup>er</sup> janvier un CDD d'un an,
- Céline et Magali font les beaux jours de la cantine et nous utilisons au maximum les produits de proximité : fraises de chez Philippe Fognini, cerises et pommes bio venant du jardin d'un habitant, raisins offerts par Marc Roman.
- Suite à l'arrêt des APE il ne nous a pas été possible de maintenir un poste en CDD et nous avons dû nous séparer, avec regret, d'une personne compétente.
- Régine, Sabrina et Stéphanie sont en soutien des institutrices et s'occupent avec talent des 63 enfants de l'école.
- Enfin je n'oublierai pas Caroline et Isabelle au secrétariat qui, avec efficacité et dévouement exécutent leur travail et répondent avec courtoisie à des questions diverses et variées....

Coup de chapeau aux bénévoles du CCAS qui se donnent beaucoup de mal pour à animer la commune en l'absence de comité des fêtes :

- Chasse aux œufs de Pâques
- Vide-greniers
- Feu de la St Jean
- Loto
- Halloween
- Collecte des jouets
- Fête des lumières
- Colis de Noël pour le 3<sup>e</sup> âge
- Concours de façades la mieux décoré pour les fêtes de fin d'année. La gagnante est Nadège Daguët, dont les enfants se sont donnés à fond pour fabriquer les décorations.
- aide aux habitants en difficulté, parfois financière mais le plus souvent pour des difficultés dans le traitement de leurs dossiers administratifs ou dans leurs démêlés avec des personnes indécates.

Merci à : Chantal, Michèle, Muriel, Jean-Paul, bénévoles non élus et Marie-Claire, Michèle, Valérie, Bruno, élus.

Malgré un équipement minime, les bénévoles du CCFF sont intervenus sur les feux de La Motte et Grambois, en guidant les pompiers vers les foyers et en faisant de la prévention auprès des habitants à proximité, comme cela leur est demandé et enseigné lors des formations sur le terrain.

Bravo à David, Carlos, Claude, Jean-Louis, Patrick et Robert qui étaient présents lors des incendies et à Annie, Didier, Cyril qui ont participé tout au long de l'été aux tournées de surveillance. Damien a rejoint le groupe fin septembre.

Frédérique et Jacques sont, comme à leur habitude, fidèles au poste pour gérer la bibliothèque lors des arrivages et des retours de livres et pour assurer les permanences. Marie-Christine apprend le goût de la lecture aux enfants de l'école.

Les associations communales rythment les activités des habitants de tous âges à travers les animations sportives, culturelles, de convivialité : la Boule St Martin, Le CS2, l'Evasioun Bello, la chasse, la gymnastique Volontaire, le Yoga, le club du 3<sup>e</sup> âge, le patchwork, le marché paysan et le marché artisanal.

Après avoir fêté les 70 ans du syndicat et les 20 ans de la régie, **Le Syndicat de l'eau** est devenu un syndicat mixte fermé. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 il est composé, pour la partie eau, de 32 élus de Cotelub pour la vallée d'Aigues, de 25 élus pour la commune de Pertuis (Métropole Aix Marseille) et de 4 communes libres, représentées par 2 délégués, Lauris, Mérindol, Puget, Puyvert, la communauté de Cavailon n'ayant pas opté pour cette compétence.

Mais, pour l'assainissement, pas de changement puisque cotelub n'a l'a pas prise. Bon courage à Sylvie pour la gestion des réunions.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le prix de l'assainissement a été mutualisé. C'est-à-dire que toutes les communes paient le même prix au m<sup>3</sup> et la même part syndicale.

Le **Syndicat Vauclusien d'Electricité** a pris la compétence « éclairage public ». La commune a refusé la proposition de transfert de son contrat d'entretien car les prix annoncés sont beaucoup moins intéressants et les délais d'intervention sont beaucoup plus longs. Nous restons fidèles à Lumimags.

Le **Parc naturel régional du Luberon** vient de fêter ses 40 ans. Il intervient dans de nombreux domaines parmi lesquels l'éducation à l'environnement.



Les élèves de CP sont partis en juin 2017 en classe verte au château de l'environnement à Buoux et ont été ravis de leur séjour.

Enfin la commune est partenaire du centre social l'Aiguier, situé à la Tour d'Aigues, ce qui autorise les enfants à fréquenter cet établissement. Le vice-président habite St Martin.

La gendarmerie a obtenu de bons résultats dans la résolution de nombreux délits, vols divers, trafic de drogue, délinquance. Nous leur en sommes très reconnaissants. Ils ont bien du mérite lorsque l'on constate l'acharnement de certaines bandes sur une jeune femme fonctionnaire de police.

Les pompiers ont été soumis à rudes épreuves durant tout l'été, parfois au risque de leur vie comme cela vient tristement de se produire dans le nord de la France. Bien que la participation financière de la commune soit non négligeable, nous les remercions pour le travail accompli.

La Trésorerie de Pertuis est à notre écoute et répond toujours présente lorsque nous sollicitons ses équipes pour des conseils budgétaires. De plus elle a fait un audit financier de Cotelub portant sur les 3 dernières années. Nous attendons d'en prendre connaissance.

L'agence routière de Pertuis nous apporte une aide importante pour la constitution des dossiers de voirie. Cette aide précieuse et gratuite est possible grâce au Conseil Départemental.

Ce même conseil départemental a développé le transport sur réservation qui a pris ses marques et est bien utilisé par nos habitants.

Si dans nos zones rurales nous arrivons encore à maîtriser notre environnement, en revanche, le gigantisme des « monstropoles », comme le dit le maire de Pertuis, est effrayant. Il faut absolument que les zones rurales se battent pour sauver et conserver les gendarmeries, les casernes de pompiers, les hôpitaux, les trésoreries et tous les équipements nécessaires.

Enfin, il me reste à remercier les artisans et les commerçants de la commune, à qui nous faisons appel en priorité. Il est agréable de travailler avec des gens compétents, sur qui il est possible de compter, qui interviennent très vite, et dont les tarifs sont d'un bon rapport qualité/prix.

Parmi nos commerçants nous avons nos drôles de dames :

- Corinne et Julie à l'épicerie, qui essaient en permanence de se renouveler, d'innover dans de nouveaux produits, dans la décoration et qui vous reçoivent toujours avec le sourire,
- Patricia au bar, qui pourrait aider Anne Roumanoff à écrire ses textes sur les brèves de comptoir
- Dominique au salon de coiffure dont le cadre a été entièrement renouvelé
- Frédérique au restaurant de la Fontaine a cédé sa place à Eric Muller. Il a changé la décoration et la carte en mettant l'accent sur les plats provençaux. Des soirées à thème sont prévues telles le 26 janvier avec une soirée médiévale et le 17 février pour le nouvel an chinois.

Notre orthophoniste va bientôt partir à la retraite. Elle avait quitté Pertuis pour venir s'installer à St Martin en pensant avoir moins de travail. Et bien ce fut raté.

Anne, somatopathe, s'est installée dans la commune pour exercer sa profession et n'a aucun regret. Les patients aiment venir dans le village.

Preuve en est que les Cassandre qui pensent que les professions médicales ne fonctionnent que dans les villes d'une certaine importance ont tort.

Soulignons enfin que les investissements ne pourraient se faire sans l'aide précieuse de nos partenaires du Département, de la Région, de l'Etat. Une mention spéciale pour la très volontaire et efficace sous-préfète d'Apt Dominique Conca.

Malheureusement, sénateurs et député ne pourront plus intervenir financièrement suite à la suppression de la réserve parlementaire, précédemment utilisée pour des subventions aux collectivités et aux associations. C'est grâce à une subvention du député Julien Aubert que l'association CS2 a pu redresser ses comptes et retrouver une gestion saine.

Je me dois également de remercier les élus qui m'aident, à travers les commissions et les conseils municipaux, à faire des choix sur les investissements, à éclaircir certaines situations et me soutiennent dans les moments difficiles.

55 ans avant Jésus-Christ, Cicéron écrivait:

« Les finances doivent être saines,  
 Le budget doit être équilibré,  
 La dette publique doit être réduite,  
 L'arrogance de l'Administration doit être combattue et contrôlée,

L'aide aux pays étrangers doit être diminuée de peur que Rome ne tombe en faillite.

La population doit encore apprendre à travailler au lieu de vivre de l'aide publique »

Conclusion : Rien de nouveau sous le soleil, la crise dure depuis 2073 ans.

Que l'année 2018 vous apporte le bonheur et la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves.